

Les concepteurs du futur bâtiment communal intergénérationnel, qui sera construit en face de l'église, ont mis l'accent sur les espaces communs.

# St-Cergue Séduisant projet pour réunir jeunes et vieux



Les gagnants avec leur maquette, Darius Golchan (à gauche) et Timothee Giorgis du groupement Timothee Giorgis et Darius Golchan architectes à Genève. Les lauréats ont consacré 250 heures de travail à ce projet. Nathalie Racheter

Le résultat du concours d'architecture organisé par la commune pour la construction d'un bâtiment intergénérationnel a été dévoilé au public vendredi dernier. Réunir sous un même toit des nourrissons, des enfants en bas âges, des jeunes actifs et des personnes âgées, tout en respectant un cahier des charges et divers règlements était la gageure imposée par la municipalité.

Timothee Giorgis et Darius Golchan, deux jeunes architectes genevois, ont rempor-

té ce concours grâce à leur projet intitulé *Gecko*.

Le bâtiment qu'ils ont conçu comprend trois étages et un sous-sol et sa façade porteuse construite en briques monolithiques de terre cuite respecte le style traditionnel du village. Le rez-de-chaussée est dévolu à la petite enfance avec trois sections distinctes qui ont chacune leur propre salle d'activités : les nourrissons de moins de dix-huit mois, les enfants âgés de dix-huit à trente mois et les plus de trente mois.

Une place de jeux extérieure

a également été prévue pour eux.

## Appartements pour jeunes et moins jeunes

Quatre appartements de 40 à 45 m<sup>2</sup> seront construits au premier et au deuxième étages et deux appartements de 80 à 90 m<sup>2</sup> sont prévus au troisième étage. Ces appartements, qui bénéficient tous de deux orientations, sont destinés à des jeunes en début de vie professionnelle et à des personnes

âgées ne pouvant plus vivre chez elles, mais n'ayant pas besoin d'un hébergement en établissement médico-social. Une attention particulière a été portée aux lieux de rencontre avec la création d'un coin cheminée, d'une loggia commune offrant un prolongement extérieur et de salons communautaires.

Bien qu'acceptée sur le principe, ce projet qui avoisine les 2 370 000 francs, sera soumis au législatif st-cerguais et pourrait être opérationnel au printemps 2010.

NICOLE BEETSCHEN

## Des idées à foison

Le jury, composé de huit personnes, a passé sous la loupe vingt-sept dossiers, composés de maquettes et de plans reçus pour cette construction. Si les idées et la qualité étaient au rendez-vous, il a été relevé que deux tiers d'entre eux n'étaient pas conformes au règlement communal sur la police des constructions.